FICHE DE SYNTHESE DU SITE NATURA 2000 HAUTES GARRIGUES DU MONTPELLIERAIS FR9112004

http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000,2414-.html
http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9112004

Site ZPS FR9112004

Date de désignation : 29 octobre 2003

Département : Hérault

Surface du site: 45 646 hectares

Opérateur du site : Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup

Le docob est en cours de réalisation (finalisation prévue fin 2013)

Description du site

Le site Natura 2000 des Hautes Garrigues du Montpelliérais se situe dans la région Languedoc-Roussillon, département de l'Hérault, au Nord de Montpellier. Le site, plus grand du département, s'étend sur près de 45 000 hectares, 20 kilomètres du Nord au Sud et près de 50 kilomètres d'Ouest en Est.

Les Hautes Garrigues du Montpelliérais se répartissent sur un territoire de collines calcaires : massif de la Séranne, Causse de la Selle, Massif du Pic Saint-Loup et de l'Hortus, collines de la Suque et Puech des Mourgues. Le Mont Saint-Baudille (848 m) ou le Pic Saint-Loup (658 m) se situent à seulement 40 kilomètres pour l'un et 30 pour l'autre, de la mer à vol d'oiseau : les paysages sont donc marqués par de fortes pentes au pied desquelles s'encaissent différents cours d'eau, comme l'Hérault et la Buèges.

Ce sont 37 communes qui sont concernées par les Hautes Garrigues du Montpelliérais et 6 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).
21 communes, sur les 37, ont plus de la moitié de leur territoire inscrit à Natura 2000 dans le cadre du site des Hautes Garrigues du Montpelliérais et seulement 5 en ont moins de 25 %.

La configuration de la ZPS, offrant des linéaires de falaises importants jouxtés à une mosaïque de milieux ouverts, est très propice à l'installation des grands rapaces rupestres ayant justifié la désignation de la ZPS tels que l'Aigle de Bonelli (*Aquila fasciata*), l'Aigle royal (*Aquila chrisaetos*), le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*), ou encore le Grand-Duc d'Europe (*Bubo bubo*). En effet, les affleurements calcaires érodés servent de support à la nidification, tandis que les milieux ouverts environnants sont des habitats favorables aux espèces proies, et constituent ainsi de vastes territoires de chasse pour ces grands prédateurs.

Avec seulement 30 couples cantonnés en 2010 à l'échelle nationale, l'Aigle de Bonelli représente un enjeu majeur au sein de la ZPS qui abrite 30% des effectifs régionaux. Un quatrième site de nidification présent dans ce territoire a été abandonné en 1995. Chacun de ces sites fait l'objet d'un arrêté de protection de biotope.

Les falaises de la ZPS sont également fréquentées par le Crave à bec rouge (*Pyrrhocorax pyrrhocorax*). Arboricole, le Vautour moine (*Aegypius monachus*) s'est également reproduit dans la ZPS en 2011 ; d'autres vautours tels que le Vautour percnoptère (*Neophron percnopterus*), ou le Vautour fauve (*Gyps fulvus*) sont fréquemment observés dans la ZPS.
Les anciens parcours ont laissé place, depuis plus d'une centaine d'année à des massifs denses de chênes verts et dans une moindre mesure des peuplements de Pin noir, Pin d'Alep et Pins de Salzmann (nord des Mont de St Guilhem, plateau de Puechabon à Saint Martin de Londres), reléguant les espaces favorables à l'avifaune patrimoniale (notamment passereaux des milieux ouverts) aux marges de la ZPS (sud des Monts de St Guilhem, les Lavagnes, zones cultivées du bassin de Saint Martin de Londres et de la plaine à l'Est de la ZPS).

Outre les espèces rupestres, le site abrite une grande variété d'espèces d'oiseaux, pour certaines inféodées aux milieux semi-naturels, pouvant être maintenus ouverts de façon volontaire ou non (Busard cendré (*Circus pygargus*)), Circaète Jean le Blanc (*Circaetus gallicus*), Rollier d'Europe (*Coracias garrulus*), Engoulevent d'Europe (C*aprimulgus europaeus*), Fauvette pitchou (*Sylvia undata*), Pipit rousseline (*Anthus campestris*), Pies-grièches (*Lanius ssp.*), et pour d'autres liées à la présence de mosaïques agricoles mélant vignobles, friches, prairies, pelouses, etc (Œdicnème criard (*Burhinus oedicnemus*), Bruant ortolan (*Emberiza ortulana*), Alouette lulu (*Lullula arborea*).

Enfin, les rivières présentes accueillent dans les hautes frondaisons le Milan noir (*Milvus migrans*), et sur les berges, le Martin pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*).

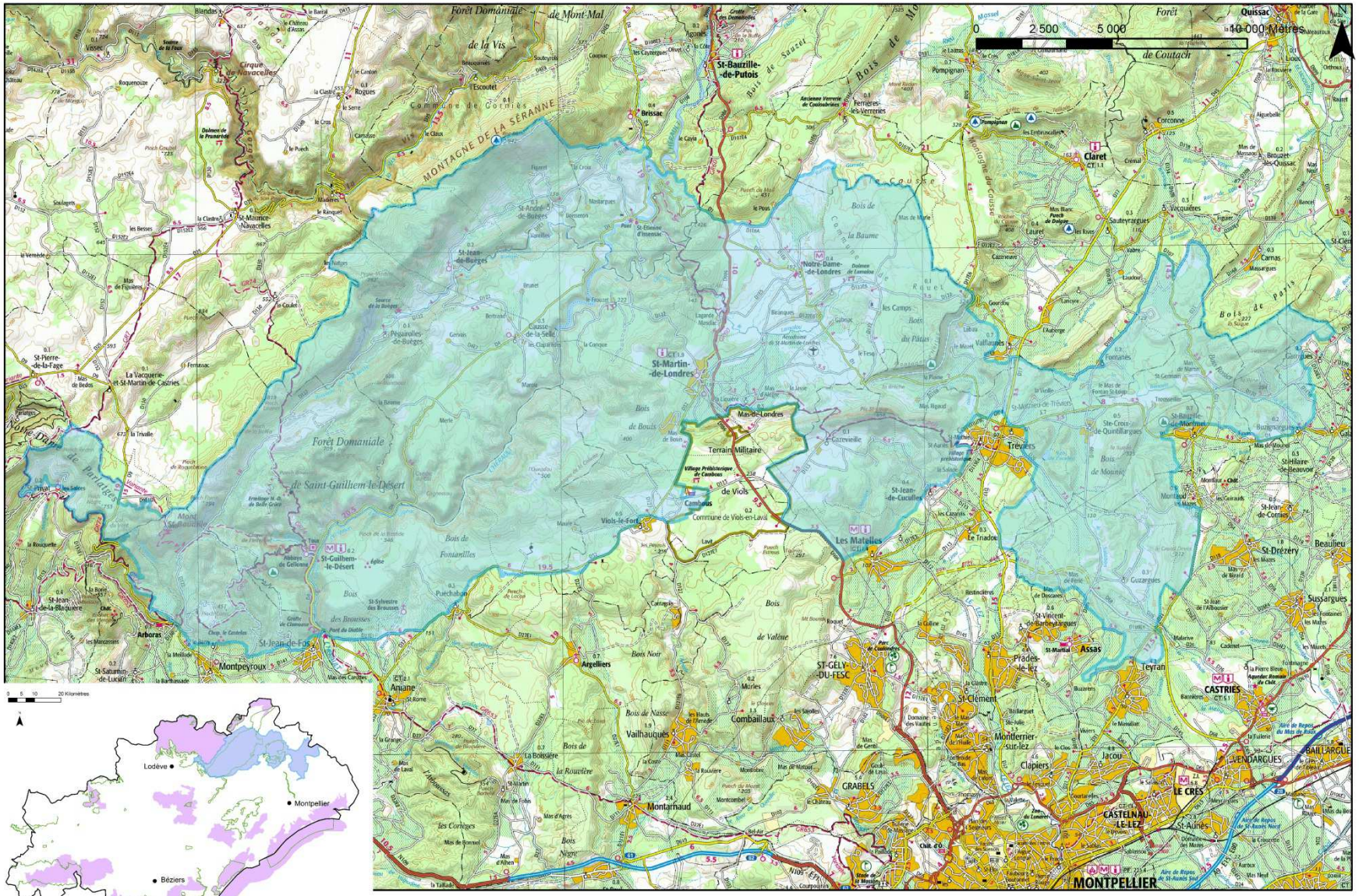

Source SCAN100, IGN 2010, DREAL LR
Réalisation CCGPSL, février 2013

Espèces d'intérêt communautaire présentes (par ordre décroissant de niveau d'enjeu)

Les 20 espèces d'intérêt communautaire sont présentées par niveau d'enjeu décroissant sur le site.

Espèces d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Effectif (nombre de couples)	Etat de conservation		Menaces principales
			Population	Habitat d'espèces	
Aigle de Bonelli (*Hierraaetus fasciatus*)	A093	3	Défavorable	Défavorable	Fermeture des milieux Dérangements sur site de nidification Risque de collision et électrocution
Vautour moine (*Aegypius monachus*)	A 079	0 - 1	Bon	Défavorable	Dérangements sur site de nidification Risque de collision et électrocution Modification des pratiques pastorales
Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*)	A224	1 100 - 2200	Bon	Bon	Fermeture des milieux
Bruant ortolan (*Emberiza hortulana*)	A379	300 - 600	Défavorable	Défavorable	Disparition d'une mosaïque agricole Fermeture des milieux
Circaète Jean le Blanc (*Circaetus gallicus*)	A080	26 - 50	Bon	Moyen	Fermeture des milieux Dérangements sur site de nidification Risque de collision et électrocution
Fauvette pitchou (*Sylvia undata*)	A302	850 - 1 750	Défavorable	Défavorable	Fermeture des milieux
Grand-Duc d'Europe (*Bubo bubo*)	A215	12 - 16	Bon	Moyen	Fermeture des milieux Risque de collision et électrocution
Outarde canepetière (*Tetrax tetrax*)	A128	0 - 2	Moyen	Moyen	Fermeture des milieux
Rollier d'Europe (*Coracias garrulus*)	A231	35 - 55	Bon	Bon	Disparition d'une mosaïque agricole Disparition des alignements de grands arbres et boisements isolés
Aigle royal (*Aquila chrysaetos*)	A091	1	Bon	Bon	Dérangements sur site de nidification Risque de collision et électrocution
Crave à bec rouge (*Pyrrhocorax pyrrhocorax*)	A346	2 - 4	Défavorable	Défavorable	Disparition des pelouses à proximité des sites de nidifications
Pipit rousseline (*Anthus campestris*)	A255	100 - 400	Défavorable	Dévaforable	Fermeture des milieux
Alouette lulu (*Lullula arborea*)	A246	650 - 1 000	Bon	Bon	Disparition d'une mosaïque agricole Fermeture des milieux
Busard cendré (*Circus pygarcus*)	A084	8 - 16	Défavorable	Défavorable	Fermeture des milieux
Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*)	A103	4 - 6	Bon	Moyen	Aucune menace particulière
Oedicnème criard (*Burhinus oedicnemus*)	A133	0 - 10	Moyen	Moyen	Diminution des secteurs viticoles

Bondrée apivore (*Pernis apivorus*)	A072	8 - 15	Bon	Moyen	Fermeture des milieux Gestion forestière accrue
Milan noir (*Milvus migrans*)	A073	12 - 20	Défavorable	Moyen	Dérangements sur site de nidification Risque de collision et électrocution
Martin pêcheur (*Alcedo atthis*)	A229	4 – 7	Moyen	Moyen	Pollution des cours d'eau Crues détruisant les nids
Pie grièche écorcheur (*Lanius collurio*)	A338	< 10	Défavorable	Défavorable	Disparition d'une mosaïque agricole Fermeture des milieux

Principaux objectifs du site

Les objectifs de gestion du site sont en cours de détermination : ils seront connus dans le courant de l'année 2013.

Habitat ou espèce visés	Objectifs principaux	Exemple de mesures de gestion
En cours de réalisation		

Pour en savoir plus :

Contact :

Communauté de communes du Grand Pic Saint Loup

25, Allée de l'Espérance

34270 Saint-Mathieu-de-Tréviers

Tel : 04 67 55 17 00

natura2000.hautesgarrigues@ccgpsl.fr – grandpicsaintloup@ccgpsl.fr

Sources d'information :

Site du MEDDTL: www.developpement-durable.gouv.fr

Site de la DREAL LR : www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr

Site de la DDTM : http://www.herault.equipement.gouv.fr/

Site de l'opérateur : http://www.cc-grandpicsaintloup.fr